



Communiqué

La Capitale olympique s'engage pour l'égalité dans le sport

La Ville poursuit son engagement en faveur de l'égalité entre femmes et hommes. Un rapport dresse le bilan des principaux facteurs qui influencent l'accès des femmes à la pratique sportive. Sur la base d'un diagnostic interne et d'une enquête auprès des femmes, la Ville a dressé un catalogue de 19 actions et 61 mesures pour atteindre l'égalité dans le sport d'ici 2026.

Espace public, politique du personnel, lutte contre les discriminations, la Ville de Lausanne agit dans de nombreux domaines pour rendre la ville plus inclusive et favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Au carrefour de ces thématiques, la Capitale Olympique a mené, entre 2019 et 2020, une analyse sur la place des femmes dans le sport ainsi que sur leurs pratiques sportives.

Le rapport « La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre » s'articule en deux parties. La première pose un diagnostic sur les pratiques de la Ville en matière de subventions, de programmes à destination des jeunes, de manifestations ainsi qu'en matière de valorisation de ses sportives et sportifs. Si les manifestations organisées par la Ville et les programmes parascolaires destinés aux élèves s'approchent d'une égalité femmes-hommes (respectivement 44% et 54% de participantes), les disparités persistent en termes d'accès aux infrastructures, d'offres ou de financement. Ainsi, avec une représentation de 72% des 32'000 licenciées et licenciés, les hommes bénéficient de 69% des ressources allouées aux clubs et de 96% des subventions octroyées au sport d'élite en équipe.

La seconde partie du rapport, rédigée par l'Université de Lausanne, se fonde sur les réponses de près de 2000 femmes de la région lausannoise à une enquête menée en été 2019. Si 86% d'entre-elles pratiquent une activité sportive régulière, elles sont 66% à le faire hors d'un club. L'étude relève les obstacles comme le manque de temps lié à la vie de famille, l'expérience du sexisme ou du sentiment d'insécurité dans l'espace public ou encore l'appropriation des infrastructures par des groupes d'hommes.

D'autres villes, comme Genève ou Bordeaux ont dressé des constats analogues.

Sur la base de cette étude, la Ville a établi un catalogue de 19 actions et 61 mesures pour soutenir la pratique sportive des femmes et atteindre plus d'égalité dans le sport d'ici 5 ans. Déjà, elle a défini des indicateurs de suivi budgétaire lié au genre et a créé début 2021 un Fonds pour promouvoir le sport pour toutes et tous et l'égalité femmes-hommes. Doté de 300'000 francs, la moitié de ce montant est destinée au développement de la pratique sportive des femmes et à la promotion de l'égalité dans le sport. Par ailleurs, des vestiaires pour accueillir des équipes féminines sont à l'étude et une campagne de sensibilisation visant à déconstruire les stéréotypes de genre dans le sport et valoriser la pratique sportive des femmes sera lancée dès le 7 juin prochain.

«Lausanne, Capitale Olympique, doit être exemplaire dans la promotion de l'égalité dans le sport et la lutte contre les stéréotypes. Notre plan d'actions est ambitieux. Le sport est un vecteur important de cohésion et d'inclusion sociale, il doit être accessible à toutes et tous», explique Oscar Tosato, conseiller municipal en charge des sports et de la cohésion sociale.

La Municipalité de Lausanne

Informations et rapport à télécharger sur www.lausanne.ch/femmesetsport

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, +41 79 442 57 77**
- **Patrice Iseli, chef du Service des sports, +41 79 217 54 24**

Lausanne, le 26 mai 2021

Bureau de la communication

Hôtel de Ville | Case postale 6904 | 1002 Lausanne | T +41 21 315 25 50 | presse@lausanne.ch | www.lausanne.ch

1 / 1